

Image not found or type unknown



Reclamation dette bancaire

Par **Xavier0979**, le **24/09/2014 à 10:40**

bonjour

j'ai fermé un compte bancaire il y a 8 ans environ ce compte etait à 0 aujourd'hui la banque me reclamme 1500 euro soit disant qu'ils m'avaient accordé un delai a la vue de ma situation mais je ne me souviens absolument pas de cela et suis persuadé que mon compte a été cloturé à 0 euro...ont-ils le droit apres 8 ans de me reclamer une telle somme et comment cela est ce possible ?

d'avance merci